

États financiers de

Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2018

Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilan	3
État des produits et des charges.....	4
État de l'évolution de l'actif net.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes annexes	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs et aux membres de
Dystrophie musculaire Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Dystrophie musculaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, Dystrophie musculaire Canada tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de Dystrophie musculaire Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits tirés des campagnes et dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017 ou aux montants des actifs à court terme aux 31 mars 2018 et 2017 et de l'actif net au début et à la fin des exercices clos les 31 mars 2018 et 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.É.N.C.R.L./s.n.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 15 juin 2018

Dystrophie musculaire Canada

Bilan

Au 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie	1 533 654	1 672 537
Liquidités soumises à restrictions (note 2)	512 843	553 451
Placements à court terme (note 3)	852 965	811 382
Sommes à recevoir	335 988	182 575
Charges payées d'avance et fournitures	117 018	251 487
	3 352 468	3 471 432
Placements à long terme (note 4)	7 835 824	7 591 249
Immobilisations (note 5)	210 306	296 311
	11 398 598	11 358 992
Passif		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	687 649	1 356 424
Produits constatés d'avance (note 7)	199 474	113 083
Engagements au titre des subventions de recherche (note 16)	460 000	260 000
	1 347 123	1 729 507
Engagements à long terme au titre des subventions de recherche (note 16)	258 333	360 000
Apports reportés (note 6)		
Recherche neuromusculaire	1 923 858	2 257 877
Services	1 304 409	1 327 357
Sensibilisation et information	182 684	179 597
Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique	270 827	277 085
	3 681 778	4 041 916
	5 287 234	6 131 423
Engagements (note 13)		
Actif net		
Reçu à titre de dotation	909 300	869 420
Investi dans les priorités approuvées par le conseil	983 085	983 085
Investi dans des immobilisations	210 306	296 311
Non affecté	4 008 673	3 078 753
	6 111 364	5 227 569
	11 398 598	11 358 992

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

Dystrophie musculaire Canada

Etat des produits et des charges
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Produits (note 6)		
Campagnes et dons	8 577 182	8 638 328
Autres produits	757 286	1 608 157
	9 334 468	10 246 485
Revenu de placement et produits divers	237 094	231 306
	9 571 562	10 477 791
Charges		
Collecte de fonds (notes 8 et 9)	2 795 300	3 835 983
Soutien des activités de collecte de fonds (note 9)	1 531 252	1 441 053
	4 326 552	5 277 036
Soutien au bénévolat et gouvernance	285 268	486 832
	4 611 820	5 763 868
Fonds disponibles pour les programmes et services, montant net	4 959 742	4 713 923
Programmes et services		
Programmes de recherche	918 519	863 512
Services	1 804 302	1 573 781
Sensibilisation et information	811 697	925 746
Autres programmes (note 9)	327 075	288 180
Soutien des activités de services (note 9)	183 342	647 429
	4 044 935	4 298 648
Excédent des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	914 807	415 275
Amortissement des immobilisations	(109 359)	(119 386)
Variation de la juste valeur des placements	78 347	408 535
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice, avant les coûts de restructuration	883 795	704 424
Coûts de restructuration (note 17)	–	(724 000)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	883 795	(19 576)

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Dystrophie musculaire Canada

Etat de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018				
	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	983 085	869 420	296 311	3 078 753	5 227 569
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	-	-	(109 359)	993 154	883 795
Acquisition d'immobilisations	-	-	23 354	(23 354)	-
Virement interfonds (note 10)	-	39 880	-	(39 880)	-
Actif net à la fin de l'exercice	983 085	909 300	210 306	4 008 673	6 111 364

	2017				
	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	1 103 746	834 426	372 545	2 936 428	5 247 145
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(120 661)	-	(119 386)	220 471	(19 576)
Acquisition d'immobilisations	-	-	43 152	(43 152)	-
Virement interfonds (note 10)	-	34 994	-	(34 994)	-
Actif net à la fin de l'exercice	983 085	869 420	296 311	3 078 753	5 227 569

Dystrophie musculaire Canada

Etat des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	883 795	(19 576)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	109 359	119 386
Variation de la juste valeur des placements - profit réalisé	(182 089)	(168 056)
Variation de la juste valeur des placements - (profit) perte latent(e)	57 516	(240 479)
	868 581	(308 725)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir	(153 413)	(31 894)
Diminution des charges payées d'avance et fournitures	134 469	83 075
(Diminution) augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	(668 775)	312 888
Augmentation (diminution) des produits constatés d'avance	86 391	(102 894)
Augmentation des engagements au titre des subventions de recherche	98 333	284 619
Diminution des apports reportés	(360 138)	(614 831)
	5 448	(377 762)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(161 585)	(101 457)
Acquisition d'immobilisations	(23 354)	(43 152)
	(184 939)	(144 609)
Diminution de la trésorerie et des liquidités soumises à restrictions au cours de l'exercice	(179 491)	(522 371)
Trésorerie et liquidités soumises à restrictions au début de l'exercice	2 225 988	2 748 359
Trésorerie et liquidités soumises à restrictions à la fin de l'exercice	2 046 497	2 225 988
Composition de la trésorerie et des liquidités soumises à restrictions		
Trésorerie	1 533 654	1 672 537
Liquidités soumises à restrictions	512 843	553 451
	2 046 497	2 225 988

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

Nature des activités

Dystrophie musculaire Canada est enregistrée comme organisme de bienfaisance sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce titre, Dystrophie musculaire Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu fédéral ou provincial, conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Le 28 août 2014, Dystrophie musculaire Canada s'est vu accorder une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et à la recherche de traitements en vue de vaincre ces maladies. Dystrophie musculaire Canada soutient l'autonomie de ces personnes au Canada et leur participation à la vie collective et favorise leur participation aux décisions qui les concernent et aux actions qui visent le changement social.

1. Sommaire des principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers comprennent les catégories de fonds suivantes :

- Reçu à titre de dotation – comprend les dons que Dystrophie musculaire Canada doit conserver de manière permanente ainsi que le revenu de placement tiré de ces fonds.
- Investi dans des immobilisations – reflète les montants qui ont été affectés à l'acquisition d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé.
- Non affecté – comprend le total de l'excédent net des produits d'exploitation sur les charges d'exploitation.
- Investi dans les priorités approuvées par le conseil – reflète les montants qui ont été affectés aux priorités liées à l'élaboration d'un plan stratégique et d'une stratégie commerciale, à la mise à jour du site Web et aux initiatives se rapportant aux soins respiratoires.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières.

Constatation des produits

Dystrophie musculaire Canada comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges qui leur sont associées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont constatées comme un accroissement direct de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement attribués aux actifs reçus à titre de dotation sont constatés à titre de revenus non affectés. L'excédent des revenus de placement attribués aux fonds de dotation sur les dépenses de l'exercice est ajouté aux fonds de dotation. Les dons de primes d'assurance sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les fonds reçus relativement aux événements qui n'ont pas eu lieu sont inscrits à titre de produits constatés d'avance et sont comptabilisés à titre de produits lorsque ces événements ont lieu.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les subventions gouvernementales non affectées sont incluses dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Le revenu de placement, y compris le produit d'intérêts, est inclus dans les produits au moment où il est gagné.

Ventilation des charges

Dystrophie musculaire Canada mène ses activités dans la recherche, le soutien et la promotion, le financement de matériel, ainsi que dans la sensibilisation et l'information du public. Les coûts de chaque service comprennent les frais de personnel, de locaux et d'autres frais directement liés à la prestation de ce service.

Des charges ont été imputées aux programmes et services, aux collectes de fonds ou à l'administration, selon l'activité à laquelle les charges se rapportent. Les charges se rapportant à plus d'une activité sont ventilées selon une formule préétablie, que la direction examine de manière continue. Ainsi, certains salaires et avantages sont ventilés en fonction du pourcentage du temps consacré et estimé par la direction et certaines charges d'exploitation sont ventilées en fonction de la surface utilisée par chaque unité fonctionnelle. Les frais des services centraux sont ventilés entre les programmes et services de collecte de fonds en fonction de leur utilisation estimative.

Subventions de recherche

Les engagements au titre des subventions de recherche, qui sont payables sur un nombre d'années déterminé, sont présentés dans les charges de l'exercice au cours duquel le conseil approuve l'engagement.

Les engagements pris dans le cadre de ces partenariats de recherche s'adressent directement aux établissements qui soutiennent l'activité de recherche.

Immobilisations

Les immobilisations, qui sont initialement inscrites au prix coûtant, sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Technologies de l'information	20 %
Mobilier et matériel	20 %
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Dystrophie musculaire Canada évalue régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. Si les actifs à long terme n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour Dystrophie musculaire Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des produits et des charges.

Contrats de location, charges locatives et incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, les paiements de loyers étant comptabilisés initialement dans l'état des produits et des charges et rajustés selon une formule linéaire sur la durée du contrat de location visé. L'écart entre les paiements de location versés aux termes du bail et les loyers comptabilisés selon une formule linéaire est inscrit dans les comptes créditeurs et charges à payer. Les incitatifs à la location sont reportés et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Apports sous forme de biens et services

Les bénévoles font largement don de leur temps pour aider Dystrophie musculaire Canada à mener ses activités. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur de ces apports en temps, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens et de dons en nature, dont la juste valeur a été établie et pour lesquels des reçus ont été émis, sont comptabilisés à la juste valeur au moment où ils sont reçus.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. Par la suite, Dystrophie musculaire Canada évalue la totalité de ses actifs financiers et de ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court terme et à long terme qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'état des produits et des charges.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les liquidités soumises à restrictions ainsi que les sommes à recevoir. Les placements à court terme et à long terme, y compris les placements en titres à revenu fixe, sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période comptable lorsqu'il existe des indications de dépréciation.

Placements à court terme et à long terme

Dystrophie musculaire Canada classe ses placements à court terme et à long terme en fonction de l'utilisation qu'elle compte en faire plutôt qu'en fonction de la composition et des dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si Dystrophie musculaire Canada a la capacité de liquider, en tout temps, une partie de ses placements à long terme en fonction de leur composition, l'intention de la direction, essentiellement, est de détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer un revenu. Les placements à long terme sont détenus uniquement dans le but d'en tirer un revenu et non pour les besoins du fonctionnement. Le produit de la vente de placements à long terme n'est pas retiré des portefeuilles, mais il est réinvesti afin de faire l'achat d'autres placements et d'en tirer un revenu.

Valeur de rachat des polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont initialement évaluées à la valeur de rachat, étant donné que la juste valeur ne peut être estimée raisonnablement. Par conséquent, les polices d'assurance-vie sont maintenues à la valeur de rachat. Les variations de la valeur de rachat sont comptabilisées à l'état des produits et des charges.

Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs éventuels et passifs éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

2. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les sommes détenues dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario correspondant à des revenus provenant des jeux de hasard et d'autres fonds affectés. L'utilisation de ces sommes est limitée à des dépenses admissibles au profit de personnes atteintes de maladies neuromusculaires résidant dans la province où les fonds ont été reçus. Les fonds sont virés au compte bancaire des activités générales sur présentation d'une preuve du paiement de telles dépenses admissibles.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

3. Placements à court terme

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Bons du Trésor	–	–	22 246	22 246
Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	–	–	792 316	789 136
Marché monétaire	32 096	32 205	–	–
Fonds d'obligations à court terme	826 348	820 760	–	–
	858 444	852 965	814 562	811 382

4. Placements à long terme

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	859 378	862 247	595 579	595 579
Revenu fixe	3 382 245	3 176 060	3 383 263	3 272 620
Actions canadiennes	1 384 816	1 963 526	1 302 221	1 801 632
Actions étrangères	1 209 601	1 824 177	1 144 032	1 911 614
	6 836 040	7 826 010	6 425 095	7 581 445
Valeur de rachat des polices d'assurance-vie	59 535	9 814	59 535	9 804
	6 895 575	7 835 824	6 484 630	7 591 249

Dystrophie musculaire Canada est bénéficiaire de polices d'assurance-vie d'un ancien administrateur et de trois donateurs. La valeur de rachat de ces polices d'assurance-vie est inscrite à l'actif à la valeur déterminée par les souscripteurs des polices en question. Le montant total qui sera encaissé au décès des personnes assurées s'élève à 9 814 \$ (2017 – 9 804 \$).

5. Immobilisations

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Technologies de l'information	440 422	335 341	105 081	165 172
Mobilier et matériel	109 674	69 886	39 788	57 558
Améliorations locatives	95 352	29 916	65 436	73 581
	645 448	435 143	210 306	296 311

Pour l'exercice considéré, un montant de 172 397 \$ (2017 – néant) relatif à des immobilisations entièrement amorties a été déduit des soldes de coût et d'amortissement cumulé.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'une affectation d'origine externe. Dystrophie musculaire Canada classe ces apports reportés dans quatre catégories : recherche neuromusculaire, services, sensibilisation et information, et les subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique, selon l'affectation de la ressource par le donateur externe.

Les variations du solde des apports reportés s'établissent comme suit :

					2018	2017
	Recherche neuro- musculaire	Services	Sensibilisation et information	Subventions relatives au jeu de la Colombie- Britannique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 257 877	1 345 189	161 765	277 085	4 041 916	4 656 747
Reclassement dans le solde d'ouverture	–	(17 832)	17 832	–	–	–
Montants reçus au cours de l'exercice	326 503	612 216	79 872	245 067	1 263 658	1 658 179
Amortissement des apports reportés au cours de l'exercice	(660 522)	(635 164)	(76 785)	(251 325)	(1 623 796)	(2 273 010)
Solde à la fin de l'exercice	1 923 858	1 304 409	182 684	270 827	3 681 778	4 041 916

Les produits collectés s'analysent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Campagnes et dons	8 212 908	8 589 107
Autres produits	761 422	1 042 547
Fonds collectés au cours de l'exercice	8 974 330	9 631 654
Transfert des apports reportés	360 138	614 831
Produits des collectes	9 334 468	10 246 485

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

6. Apports reportés (suite)

Le détail des apports reportés liés aux subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique se présente comme suit :

			2018	2017
	Section de Fraser Valley	Section de la Colombie- Britannique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Montant reçu	21	245 045	245 066	286 149
Charges				
Programmes et services				
Matériel	–	142 370	142 370	139 198
Programmes de sensibilisation et d'information	–	–	–	61 362
Soutien des activités de programmes et de services	20	108 934	108 954	61 618
	20	251 304	251 324	262 178
Excédent (insuffisance) du montant reçu sur les charges pour l'exercice	1	(6 259)	(6 258)	23 971

7. Produits constatés d'avance

Les variations du solde des produits constatés d'avance pour l'exercice s'établissent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	113 083	215 977
Amortissement des produits au cours de l'exercice	(113 083)	(215 977)
Montants reçus au cours de l'exercice	199 474	113 083
Solde à la fin de l'exercice	199 474	113 083

Le solde des produits constatés d'avance à la fin de l'exercice comprend un montant de 29 286 \$ (2017 – 37 857 \$) au titre d'incitatifs à la location reportés.

8. Présentation de l'information conformément au Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada

Le comité de gouvernance de Dystrophie musculaire Canada a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada.

	2018	2017
	\$	\$
Total des produits tirés des collectes de fonds	9 334 468	10 246 485
Total des charges liées aux collectes de fonds	2 795 300	3 835 983
Total des dons assortis d'un reçu à des fins fiscales	3 331 712	3 826 567
Total des charges afférentes aux activités de bienfaisance	4 520 712	4 298 648

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

9. Ventilation des charges

Le tableau suivant présente la ventilation des salaires et des avantages et de certaines charges d'exploitation, telles que les loyers et la préservation du capital :

	2018			2017		
	Salaires et avantages	Charges d'exploitation	Total	Salaires et avantages	Charges d'exploitation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soutien des activités de collecte de fonds	981 225	550 027	1 531 252	641 434	799 619	1 441 053
Soutien des activités de services	–	183 342	183 342	288 180	359 249	647 429
Autres programmes	–	327 075	327 075	–	288 180	288 180
	981 226	1 060 444	2 041 669	929 614	1 447 048	2 376 662

10. Virement interfonds

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé un transfert, pour l'exercice 2018, d'un montant de 39 880 \$ (2017 – 34 994 \$) du fonds non affecté au fonds de dotation affecté.

11. Sommes à remettre à l'État

Les sommes à remettre à l'État représentent la taxe de vente harmonisée, la taxe de vente provinciale et les cotisations sociales à payer, et se chiffraient à néant au 31 mars 2018 (2017 – 695 \$).

12. Régime de retraite

Dystrophie musculaire Canada a un régime de retraite à cotisations déterminées. En vertu de ce régime, les employés admissibles cotisent à hauteur de 2 % à 5 % de leur salaire. Dystrophie musculaire Canada est tenue de verser un montant égal aux cotisations des employés. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice se sont établies à 125 243 \$ (2017 – 138 469 \$), les cotisations des employés s'élevant à 125 243 \$ (2017 – 138 469 \$).

13. Engagements

Dystrophie musculaire Canada loue des locaux à bureaux aux termes de divers contrats de location-exploitation. Ces contrats de location sont assortis de loyers minimaux annuels, dont le total, sans tenir compte des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, est indiqué ci-dessous :

	\$
2019	386 233
2020	270 855
2021	245 425
2022	221 273
2023	171 204
Par la suite	325 945
	1 620 935

En ce qui concerne ces contrats de location, Dystrophie musculaire Canada a accepté d'indemniser le propriétaire des pertes pouvant être subies sur les locaux loués en cas de rupture du bail.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

14. Risques liés aux instruments financiers

Dystrophie musculaire Canada détient des titres qui sont exposés au risque de marché, au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de change.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument varie par suite de variations des cours du marché, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou à son émetteur ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de Dystrophie musculaire Canada sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de cette juste valeur étant constatées à l'état des produits et des charges, toute modification des conditions du marché se traduira directement par une augmentation (une diminution) de l'actif net. La gestion du risque de marché passe par l'établissement d'un portefeuille diversifié, composé d'instruments négociés sur divers marchés et appartenant à des secteurs variés.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer Dystrophie musculaire Canada à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les placements. Dystrophie musculaire Canada investit sa trésorerie dans des comptes et des instruments productifs d'intérêts qui sont assurés par une banque à charte canadienne ou dans des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la valeur des titres à revenu fixe détenus par Dystrophie musculaire Canada diminue par suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Dystrophie musculaire Canada gère ce risque en détenant des obligations d'État à revenu fixe et des certificats de placement garanti, et en choisissant différentes échéances pour les placements détenus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir ses obligations liées à ses passifs financiers.

Tous les placements de Dystrophie musculaire Canada sont considérés comme aisément réalisables, puisqu'ils peuvent être liquidés rapidement pour des montants proches de leur juste valeur afin de répondre à des besoins de liquidités.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux de change. Dystrophie musculaire Canada effectue des transactions et investit dans des instruments financiers libellés en diverses devises, autres que ses monnaies d'évaluation. Par conséquent, Dystrophie musculaire Canada est exposée au risque que l'évolution du taux de change de ces différentes devises ait une incidence défavorable sur la valeur de la portion des actifs de Dystrophie musculaire Canada qui est libellée en monnaies autres que le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar américain est la seule autre monnaie dans laquelle Dystrophie musculaire Canada détient des placements.

15. Éventualités

Il arrive à l'occasion que Dystrophie musculaire Canada fasse l'objet de poursuites et de réclamations. Dystrophie musculaire Canada conteste vigoureusement ces poursuites et ces réclamations, et la direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence significative sur le bilan ou l'état des produits et des charges de Dystrophie musculaire Canada. À l'heure actuelle, il n'existe aucune poursuite en cours visant l'organisme.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2018

16. Engagements au titre des subventions de recherche

Dystrophie musculaire Canada s'est engagée à accorder des subventions de recherche à des institutions qui soutiennent la recherche dans le domaine neuromusculaire. Ces subventions sont payables sur un nombre d'années donné, comme suit :

	\$
2019	460 000
2020	200 000
2021	58 333
	<hr/> 718 333

Pour ce qui est des subventions de recherche accordées dans le cadre de partenariats de recherche, les engagements sont pris directement auprès des institutions qui soutiennent des activités de recherche.

17. Coûts de restructuration

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, Dystrophie musculaire Canada a engagé des coûts de restructuration totalisant 724 000 \$ liés à une réorganisation de l'organisme dans le but de mettre en œuvre une orientation et un plan stratégiques révisés. Les coûts engagés comprennent les charges liées aux indemnités de départ, les frais juridiques et les honoraires de conseil.